



Avis du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion (CCEE) sur **LE PROJET DE BUDGET PRIMITIF DE LA RÉGION RÉUNION POUR L'EXERCICE 2022**

La saisine des conseils consultatifs (CESER et CCEE) est une étape légale obligatoire avant l'adoption des documents budgétaires de la Région Réunion : Orientations budgétaires, Budget Primitif, Compte Administratif et Bilan d'Activité. Ainsi, dans ce cadre, le CCEE de La Réunion, émet un avis sur le budget primitif (BP) de la collectivité Régionale.

Le BP est la première étape obligatoire du cycle budgétaire annuel. Après les orientations budgétaires, il traduit de manière financière les grands axes politiques de la collectivité pour l'exercice. C'est dans ce cadre que le CCEE de La Réunion est saisi, conformément à la loi, pour émettre un avis sur le BP de la Région. Cet avis est détaillé selon les commissions composant notre conseil consultatif. Le groupe Ad'hoc « Affaires générales, financières et européennes », les 5 commissions : Vivre-ensemble, Égalité des chances, Cohésion sociale, Cadre de vie et développement territorial, Médias audiovisuel et communication, ont, avec leurs membres respectifs, émis des analyses et des préconisations. Ils invitent donc le Conseil régional à en tenir compte dans les décisions budgétaires à venir et dans la mise en œuvre des politiques publiques régionales exprimées ici dans ce projet de budget primitif. De cette saisine, il en ressort notamment quelques éléments suivants :

- le CCEE s'interroge fortement sur l'intérêt de l'engagement des Régions, dont celle de La Réunion, dans la transition énergétique et la promotion d'un modèle de développement plus écologique. Pour rappel, leurs recettes dépendent pour l'essentiel de la consommation et des produits pétroliers. Le paradoxe est qu'en cherchant à atteindre des objectifs écologiques vertueux, la collectivité se condamne elle-même à une réduction de ses recettes (« indexées » sur l'importance de la consommation). De plus, le modèle de développement mondial, basé sur une recherche de croissance, de productions de biens, de services et de leur consommation toujours exponentielle, est dupliqué à l'échelle régionale. Il génère des besoins toujours plus importants en énergies et une utilisation intensive de matières premières. La conséquence : toujours plus de déchets et de pollutions environnementales. La transition vers un modèle de développement plus raisonné et plus raisonnable se voit donc contrarié du fait des ressources financières variant en fonction du volume de la consommation. Le système de financement des régions se trouve en totale contradiction avec les politiques qu'elles doivent mener pour un développement plus durable. Ce système peut les dissuader de les mener, si elles souhaitent conserver un haut niveau de recettes.
- le CCEE souhaite l'inscription d'un projet culturel structurant dans le projet de mandature, vecteur du « vivre ensemble réunionnais ». Il participerait à la construction d'une société réunionnaise fière et respectable, caractéristiques indispensables à la cohésion sociale. Il pourrait prendre la forme d'un Institut du monde réunionnais qui s'attacherait, notamment à travers la langue, à des missions de valorisation et de transmission de la culture et de l'histoire réunionnaise, de soutien à la création, de recherche, de ressource et de dialogue interculturel. Le CCEE s'engage à assurer pleinement son rôle dans la réflexion et la mise en œuvre d'un tel outil indispensable à toute société soucieuse de l'épanouissement humain.
- le CCEE prend note de manière satisfaisante des budgets globaux alloués à l'éducation, la formation, la recherche et la lutte contre l'illettrisme. Le CCEE aurait aimé avoir plus d'indicateurs sur les différentes enveloppes. Sur la question des nouveaux lycées par exemple, le CCEE ne trouve ni les délais de réalisation, ni les coûts par structure. Sur la question de l'orientation, la collectivité ne précise pas la ventilation du budget dans sa nouvelle politique. Cette problématique se retrouvant dans de nombreux champs de l'éducation, il est donc compliqué pour le CCEE de procéder à une analyse fine de l'intervention régionale sur ce volet.

- le CCEE relève que la dépense consacrée au « développement humain et solidaire » représente 29 % des dépenses prévues, soit près d'un tiers du total. Cela constitue une hausse de 3,5 % par rapport à l'enveloppe budgétaire inscrite pour ce champ dans le budget primitif 2021. Cet effort tend à s'inscrire en cohérence avec la volonté régionale d'opérer les transitions indispensables vers une société juste, solidaire, durable et ouverte. Si l'on souhaite accroître la résilience de nos sociétés, cette démarche est plus que nécessaire. Placer l'Humain au centre des politiques publiques ou du moins, d'y consacrer une grande part de l'action publique est pour le CCEE la bonne direction à prendre pour la collectivité.
- le CCEE, sur la thématique « Une agriculture forte et durable pour tendre vers la souveraineté alimentaire » en lien avec la relance du tourisme, rappelle qu'il travaille actuellement à la rédaction d'un rapport sur l'agritourisme. Aussi, souscrit-il pleinement à la volonté du Conseil régional de poursuivre l'accompagnement de projets de diversification agricole via les projets agro-touristiques dans les Hauts. Cependant, il propose à la Région de s'appuyer sur les outils déjà existants : les labels. Au-delà de la diversification, ils permettront d'accompagner à la structuration de la filière avec la mise en réseau des acteurs. Ainsi, des conventions pourraient être passées avec ces gestionnaires de labels.
- le CCEE invite la collectivité régionale à porter un soutien plus fort sur le développement des tiers-lieux. Les dispositifs de co-financement proposés par l'État demande à être mobilisés. Sur la question de l'inclusion numérique, le CCEE rappelle de nouveau à la Région de se positionner comme chef de file pour mieux coordonner la lutte contre l'illectronisme. Sur la question de l'éducation à l'image, elle demeure une nécessité pour le territoire. Dans le but de former des citoyens éclairés et avertis face à une information de plus en plus streamée et déformée, la question de l'éducation à l'image doit prendre une place centrale dans la politique publique. Sur le développement de la filière audiovisuelle et jeu vidéo, le CCEE prend acte et se réjouit de l'identification précise du jeu vidéo en tant qu'industrie de produits vidéoludiques. En revanche, il s'étonne de la moindre prise en compte de la dimension sportive ou e-sportive.

Cette approche se répand de plus en plus au niveau national et international et retient désormais l'attention de partenaires institutionnels de premier plan (Banque des territoires, par exemple). Une opportunité est à envisager de la part de la Région dans son accompagnement au travers de ce nouveau type de pratique. Cette dimension est d'autant plus à envisager que la particularité de la plupart des compétitions de e-sport est, du fait de la dimension virtuelle, d'être facilement mondial.

Pour conclure, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement, au regard du contexte sanitaire et des bouleversements présents et à venir, tant géopolitiques que climatiques, invite la collectivité à conduire une réflexion concernant les mutations indispensables à envisager. Elle devra trouver les réponses qui permettront de faire face aux défis auxquels le monde sera durablement confronté à court terme. Il conviendrait de promouvoir un choix sociétal « frugal » tenant compte des pratiques culturelles et identitaires traditionnelles qui, de toute façon, pourrait, à terme, devoir s'imposer de lui-même, en encourageant :

- des logiques de « greniers alimentaires » dans différentes zones de l'île ;
- le développement de la transformation locale de produits locaux ;
- l'essor des circuits courts pour la distribution des produits ;
- l'émergence voire la relocalisation de petites entreprises de transformation ;
- le renforcement d'une politique de co-développement solidaire avec les pays de la zone.

Pour le CCEE, il s'agit d'une situation d'urgence absolue, afin que notre île ne soit pas prise au dépourvu dans un avenir dont il est avéré aujourd'hui, qu'il sera plus difficile que le présent que nous connaissons.

Vous pourrez trouver dans le document joint à ce communiqué l'avis détaillé du CCEE sur le projet de Budget primitif de la Région Réunion pour l'exercice 2022.

CONTACT PRESSE :

Mickaël MAILLOT
Directeur du CCEE
0692 68 91 84
mickael.maillot@cr-reunion.fr

Davy Vallée
Chargé de mission
0692 27 81 40
davy.vallee@cr-reunion.fr